

AUBIAC 33
Commune

Journal Municipal

JANVIER 2021



Le Mot du Maire



Bonjour à tous

Je pense pouvoir dire que l'année 2020 restera à jamais gravée dans l'histoire!!

La confiance que vous nous avez témoignée en mars dernier lors des élections municipales a permis à toute l'équipe « Ensemble pour Aubiac » d'être élue dès le premier tour et avec une large majorité et nous vous en remercions vivement.

Quelques jours après les élections, la Covid 19 s'est immiscée dans nos vies pour une durée encore inconnue...Elle nous oblige encore maintenant à respecter des gestes barrières indispensables à notre protection, nous oblige à nous adapter à des protocoles changeants régulièrement. La commune et ses associations ont été dans l'obligation d'annuler les différentes manifestations ce qui a privé la population de moments de partage, d'échange et de convivialité que nous affectionnons tous.

Soyons patients et restons positifs ! Notre campagne nous offre le privilège de profiter de l'espace , de pouvoir sortir pour nous aérer et d'être moins exposés que dans les grandes villes!!

Cette période compliquée n'a pas empêché le conseil municipal d'avancer dans ses projets et c'est par le biais de ce Journal Municipal modernisé que nous souhaitons vous en donner un aperçu. Nous avons voulu également mettre en avant un projet inédit sur notre commune et avons donné la parole à Mr Duffau Jacques - Eloi propriétaire de la réserve naturelle de Larouquey dont vous trouverez un article en fin de bulletin.

J'espère que vos fêtes de fin d'année se sont bien passées malgré les contraintes que nous connaissons. L'année 2021 vient de commencer... en espérant qu'elle nous réserve de meilleures surprises.

Toute l'équipe municipale, le secrétaire de mairie et les employés communaux se joignent à moi pour vous présenter nos meilleurs voeux. Que 2021 soit pour vous et vos familles synonyme de santé, bonheur, travail. Que 2021 soit l'année du retour progressif à une vie normale où chacun pourra profiter de moments de partage avec ses proches et ses amis et où la vie sociale reprendra tout son sens.

Sachez pouvoir compter sur le dévouement et le soutien de l'ensemble des élus.

En espérant vous revoir très prochainement, je vous souhaite à nouveau mes meilleurs voeux et surtout prenez soin de vous.

Valérie BELIS

Directrice de publication : Valérie BELIS/ Rédaction, création Commission Communication/
Crédits photos : Commission de la communication/ Photo de couverture Me CONTANT/ Imprimeur : Imprimerie Sodal

Sommaire



L'État civil 2



Les élus
et les commissions3-4



La vie du village5-6



Le Budget 20207-8



La garderie scolaire
et l'école9-10



Les associations11



Le civisme12



Réserve Naturelle
Larouquey13-14



Mémo15

État Civil

Nouveaux arrivants



Mr et Mme COUTO FORTUNATO Edgar au 10 lieu dit Bertranon

Mr TROUSSELLE Xavier et Mme PESTEL Esther au 2 quater lieu dit Belly

Mr et Mme DULAU Romain au 3 lieu dit Bardejatte

Mr BELLAUBRE Ludovic et Melle MORANDEAU Malory au 14bis lieu dit Toumilot

Mr BILLARD et Melle BONNEAU Coralie au 4bis la Vignasse

Mr GERARD Olivier et Mme BENOIST Katia au 15 lieu dit Toumilot

Mr DULUC David et Melle CARRE Christelle au 4 lieu dit Coulin

Mr et Mme CRONEL Philippe au 1bis Grand Galant

Mr et Mme DUCOS Paul au 2 lieu dit Coulin



Mariages

Etienne HAMELIN et Anne-Solène De la SEIGLIERE le 24 juillet 2020

Nicolas COMMEIGNES et Daniela SCHOTT CORREA le 4 Août 2020



Naissance

Albéric COURBIN né le 27 février 2020 à LANGON



Décès

Mme LEROY Jeannine le 18 avril 2020

Mme LEROUX Isabelle le 5 Août 2020

Mme CLOCHER Christiane le 20 novembre 2020

Les Élus



Les élections municipales 2020 ont eu lieu le dimanche 15 mars.

Avec un taux de participation élevé de 78,51% vous avez témoigné de votre intérêt pour la vie locale et nous vous en remercions vivement.

La confiance exprimée par vos votes, nous touche, nous motive et nous mettons tout en oeuvre progressivement.

Lors de notre réunion participative, la parole vous a été donnée afin de connaître vos attentes, vos remarques, vos idées... Sachant que toutes les demandes ne sont pas de la compétence de la commune, nous nous faisons votre porte parole auprès des divers syndicats et de la Communauté des Communes afin d'obtenir des solutions. Pour ce qui relève de la commune et afin d'être le plus réactif possible, nous avons au sein du conseil constitué des équipes de travail de 3, 4 ou 5 personnes maximum.

Chaque équipe travaille sur ses propres sujets (espaces verts, communication, bâtiments, voirie, salle des fêtes, école) et soumet ses travaux au conseil pour validation. Ainsi, nous avons déjà pu avancer dans différents domaines et nous espérons que les résultats sont à la hauteur de vos attentes.

La Covid19 nous freine beaucoup dans notre élan mais sachez que nous sommes déterminés et plus que jamais à votre écoute.

Encore merci pour votre confiance qui nous va droit au coeur et dès que la crise sanitaire nous le permettra, nous mettrons en place une nouvelle réunion participative comme nous vous l'avions promis.

Amicalement
Le Conseil Municipal

Commissions Communales

Commissions Communauté de Communes



Valérie BÉLIS - Maire

École, C.C.A.S

Commissions : École, Voirie, Bâtiments,
Communication, Salle des fêtes, Espaces verts



Denis GONZALEZ - 1^{er} Adjoint

Réfèrent PLUI, S.I.E, CCID

Commissions : Bâtiments communaux,
Communication, Salle des fêtes, Voirie



Lila TUCOULAT - 2^{ème} Adjointe

C.C.A.S, SICTOM, CCID

Commissions : Salle des fêtes. Voirie



Olivier BLEUNVEN

D.F.C.I

Commissions : Communication, Espaces verts



Sébastien IROLA

SIVOM (titulaire), CCID

Commissions : Communication, Espaces verts



Thierry GARRIGOU

S.I.E, SIVOM (suppléant)

Commissions : Espaces Verts



Anne-Marie LABROUCHE

SIVOS, École, C.C.A.S

Commissions : Salle des fêtes



Jonathan GRANGIER

DFCI, SIVOM (suppléant)

Commissions : Espaces verts



Alain LATRILLE

SIVOM (titulaire), DFCI

Commissions : Bâtiments communaux, Voirie



Armelle SEGOT

École, C.C.A.S, CCID (suppléante)

Commissions : Communication



Laetitia MAGNE

SIVOS

Ressources humaines

Déléguée communautaire

Urbanisme

Délégué communautaire suppléant

Transport à la demande

Communication

Environnement

Agriculture

Enfance, jeunesse

Finances

Voirie

Tourisme

SIE : Syndicat Intercommunal d'Électrification - CCAS: Action Sociale - CCID : Commission des Impôts Directs
SICTOM : Ordures Ménagère - DFCI : Défense Forêt Incendie - SIVOM : Syndicat de l'Eau - SIVOS : Syndicat Transports Scolaires

La Vie du Village



Un Logo, des Alertes, un Site

La volonté de l'équipe municipale était de moderniser la communication au sein de notre village. C'est chose faite avec l'arrivée pendant le confinement de **MyCityPocket** qui vous permet de recevoir gratuitement les alertes ou informations en direct sur votre téléphone. Le Site Internet a été refait et un logo communal a été créé. Nous avons voulu un site facile d'accès, avec le maximum d'informations et nous restons à votre écoute pour l'améliorer et le compléter.

Connectez vous : www.aubiac33.fr

Travaux réalisés



L'équipe municipale s'est régulièrement investie pour entretenir les bâtiments communaux, faire des petits travaux dans le dortoir de l'école, entretenir les espaces verts (taille des haies, rosiers...), entretenir le cimetière, repeindre le monument aux morts (travail non terminé en raison du temps...)

De la grave a été distribuée sur chaque chemin communal afin que chacun puisse entretenir son passage.

Des fossés qui débordaient régulièrement ont enfin été curés et le fauchage des bords de routes a été réalisé fin décembre.

Tout l'éclairage public est à nouveau en fonctionnement.

L'équipe municipale va se consacrer prochainement à des travaux de rafraîchissement de la salle du conseil et des mariages .



Zone à 50 km/h

Vous avez été nombreux à nous interpellier au sujet de la vitesse sur une zone qui se densifie. Un arrêté municipal a été pris à l'automne afin de

limiter la vitesse à 50 km/h entre la sortie de l'agglomération et la route nationale.

Nous vous demandons de respecter cette nouvelle limitation de vitesse. Il en va de la sécurité des enfants qui se rendent à l'abribus scolaire mais aussi afin de réduire les désagréments pour les riverains.

Distribution de masques

Pendant cette période COVID, la commune a souhaité vous équiper de masques lavables en passant commande auprès du Département et de Bordeaux Métropole. Deux distributions ont été faites dans vos boîtes aux lettres.

Pendant les confinements, les personnes isolées ont été prises en charge par les conseillers avec livraisons de courses , de médicaments et distribution d'attestations.

Un grand merci à tous pour l'entraide constatée pendant cette période si compliquée!!

Urbanisme

Permis de construire accordés :

Le 22 janvier 2020 Lieu dit Toumilot
Construction d'une maison individuelle
Mr DELOUBES Anasse
et Mme POLESSELLO Sarah

Le 31 janvier 2020 Lieu dit Toumilot
Construction d'une maison individuelle
Mr DRILLON Eric

Le 26 juin 2020 Lieu dit Peyrouty
Restructuration et extension d'une
ancienne habitation avec construction
d'un abri ouvert Mr MERINO Christophe

Le 27 novembre 2020
Lieu dit Au Voulant
Extension d'une maison d'habitation et
construction d'un garage
Mr PASQUIER Kevin et
Melle GAY Christelle

Déclarations de travaux :

Le 10 janvier 2020 Lieu dit Bertranon
Construction d'une piscine
Mr et Mme DUBLANC Christian

Le 17 février 2020 Lieu dit Bertranon
Construction d'une piscine
Le 7 août 2020 Lieu dit Bertranon
Construction d'un local technique et
d'une terrasse ouverte
Mr et Mme COUTO FORTUNATO Edgar

Le 15 juin 2020 Lieu dit Bardejatte
Construction d'un abri de jardin
Mr DULAU Romain

Le 26 juin 2020 Lieu dit Bardejatte
Construction d'une piscine
Mr PERATE Matthieu

Le 18 décembre 2020 Lieu dit Toumilot
Construction d'une piscine
Mr et Mme TAXIL Sébastien

Des nouvelles du Plan Local d'Urbanisme Intercommunal

Le PLUI qui à l'origine devait voir le jour fin 2020 a pris du retard. Toutes les communes ont procédé à un inventaire du patrimoine et ont été consultées en matière de zonage. La phase de rédaction du règlement est en cours et celui-ci devra être validé par les services de l'Etat.

**Construire
Restaurer
Agrandir, Aménager**

Contactez le C.A.U.E

**Conseils gratuits
d'Architectes
05 56 65 06 65
(Mairie de
Bazas)**

Budget 2020

2554 €uros

est le montant des subventions et cotisations versées par la commune en 2020

Gérer un budget communal relève d'une grande responsabilité et il est important d'y apporter une grande rigueur.

Nous avons d'un côté la dotation de l'Etat qui n'augmente pas et de l'autre la commune a pris la décision de ne pas augmenter les impôts locaux. Nous devons donc concilier ces deux données et rester dans une gestion prudente tout en avançant dans nos projets afin de valoriser notre patrimoine et notre cadre de vie.

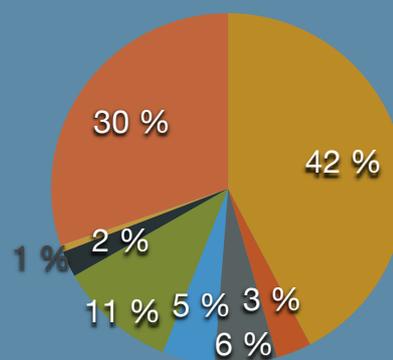
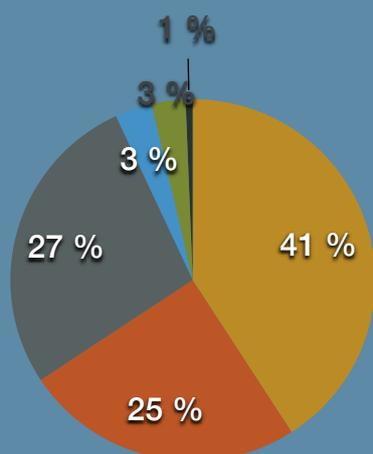
Section de fonctionnement

Recettes 314 667€

Dépenses 314 667€

- Impôts et Taxes 128 953€
- Dotations et participations 78 268€
- Excédent de fonctionnement 2019 86 426€
- Prestations de services périscolaires et ventes 10 370€
- Revenus des immeubles 9 500€
- Produits exceptionnels 1 150€

- Charges à caractère général 132 334€
- Atténuations de produits 10 000€
- Dépenses imprévues 17 780€
- Virement à la section d'investissement 14 919€
- Autres charges de gestion courante 33 598€
- Charges Financières 8 136€
- Charges exceptionnelles 2 000€
- charges de personnel et frais assimilés 95 900€



De ce budget de fonctionnement équilibré, nous dégageons depuis plusieurs années consécutives un excédent de fonctionnement qui nous a permis cette année d'affecter du résultat 2019 sur le budget 2020 afin de répondre à notre besoin d'investissement concernant la construction d'un bâtiment dédié à la garderie scolaire. Nos démarches nous ont permis d'obtenir une subvention de l'Etat à hauteur de 27791€ et une subvention du Conseil Départemental à hauteur de 14875 €. La TVA sera récupérée en 2022.

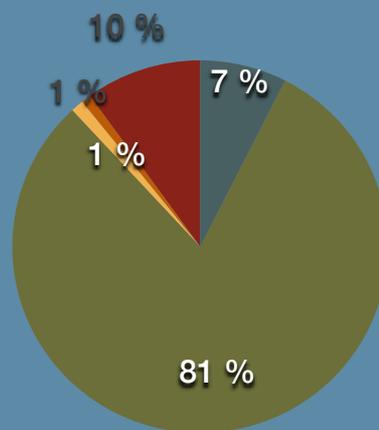
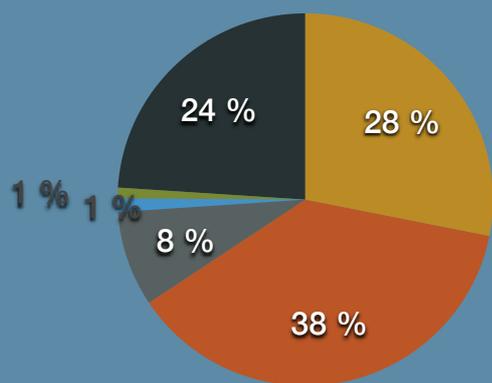
Section d'Investissement

Recettes 180 131 €

Dépenses 180 131€

- Subventions d'investissement 50 666 €
- Solde exécution de la section d'investissement 67 586€
- Virement de la section de fonctionnement 14 919€
- FCTVA 2 112€
- Taxe aménagement 1 670€
- Excédents de fonctionnement capitalisés 43 177€

- Immobilisations corporelles 13 476€
- Immobilisations en cours 145 174€
- Concessions et droits similaires 2 000€
- Dépenses imprévues 1 500€
- Remboursement d'emprunts 17 981€



Travaux réalisés en 2020 en lien avec des subventions :

Le FDAEC (Fonds Départemental d'Aide à l'Équipement des Communes) est une aide accordée aux communes ayant des projets d'investissement de 10000€ HT minimum.

FDAEC 2020 : montant 8000€

Changement chaudière logement communal 7636€

Achat mobilier garderie scolaire 2490€

Informatique mairie 3351€

Réfection plafond Salle des fêtes 23 942€ (Subvention 8000€)

Les futures orientations porteront sur l'entretien des bâtiments publics (Eglise, Mairie, Salle des fêtes). Notre réflexion porte également sur l'entretien des chemins communaux et sur l'éclairage public afin d'assurer la sécurité, réduire les dépenses publiques tout en agissant en faveur de l'environnement.

La Garderie Scolaire

La garderie scolaire interne à l'école a ouvert ses portes au retour des vacances de Noël en permettant ainsi de libérer la salle des fêtes. Le bâtiment en lien direct avec la cour permet aux enfants d'être accueillis dès 7h30 et le soir jusqu'à 18h30.

Ce service périscolaire gratuit est destiné uniquement aux enfants dont les deux parents travaillent.



Avant



Pendant



Après



Martine passe le relais à Thomas

Après plus de 25 ans à l'animation de la garderie scolaire, Martine LATRILLE a pris sa retraite le 1er novembre dernier.

Malheureusement les restrictions sanitaires n'ont pas permis de fêter ce départ comme nous l'aurions tous et toutes souhaité et à la hauteur de l'investissement de Martine durant toutes ces années au service de la commune et surtout des enfants scolarisés à Aubiac et des familles.

Pour autant ils ont été très nombreux, au travers de petites vidéos, à lui témoigner leur reconnaissance et leur attachement et à rappeler sa gentillesse et sa patience.

Le Conseil municipal, en comité restreint et dans le respect des gestes barrières, a quand même tenu à organiser un moment convivial avec elle et l'équipe éducative.

Martine prend donc une retraite bien méritée et passe le relais à Thomas Béziade qui « souhaite continuer le travail que Martine a effectué à la garderie, que ce soit un espace convivial, d'écoute, de partage, d'expression et de jeux. »



Thomas, formateur BAFA et administrateur d'une association d'éducation populaire, a une longue expérience du travail avec les enfants. Il a notamment été précédemment dans d'autres communes en charge d'accueil périscolaire et d'accueil de loisirs.

Et alors que s'ouvre la nouvelle garderie, Thomas souhaite, avec les enfants, réaliser des projets autour de thèmes qui les intéressent.

L'École



Mme Sophie ROCHE
Directrice
CM1 - CM2
14 Élèves

Mme Sabrina
PROVENCE
Enseignante
CP - CE1 - CE2
19 Élèves

Mme Valérie FOURNOL
Enseignante
Maternelles
24 Élèves

Bienvenue à notre nouvelle enseignante Sabrina PROVENCE qui a rejoint notre école.

C'est avec une équipe éducative exclusivement féminine que la rentrée des classes s'est faite en septembre comme prévu avec 57 élèves répartis sur trois classes et un protocole sanitaire qui s'est vu renforcé en novembre.

Port du masque à partir du CP, pas de brassage des élèves, récréations décalées ainsi que l'heure de rentrée en classe, respect des gestes barrières que nous connaissons..... pas facile pour les enseignantes, les élèves et le personnel communal en charge des services de garderie et de cantine.

L'équipe enseignante dans ce contexte a été dans l'obligation d'annuler les sorties scolaires et le projet scolaire est compliqué à mettre en place en cette période.

Petit moment de bonheur retrouvé avec la venue du père Noël masqué qui a eu l'autorisation de venir choyer nos petits dans leurs classes avant des vacances bien méritées.

Les services périscolaires



Thomas BEZIADE assure la garderie du matin, du midi et du soir en proposant des activités diverses et variées dans un espace lumineux et sécurisé.

La restauration scolaire est assurée par Sonia RIEHL et Céline BLEUNVEN. Les repas élaborés et livrés par un traiteur Mr ROUZIE Yannick sont variés et équilibrés.



Sonia RIEHL



Céline BLEUNVEN

Céline BLEUNVEN intervient dans la classe des maternelles au poste d'ATSEM.

Les services périscolaires sont organisés en fonction du protocole renforcé qui nous oblige à rester par groupe de classe.

Un grand merci à eux pour leur professionnalisme, leur adaptabilité et leur disponibilité.

Les Associations

et leurs présidents



Association des Parents d'Elèves

Créée en 1988, l'APE a pour premier objectif d'organiser des événements festifs pour les enfants de l'école de notre commune. L'APE se charge du loto, de la fête de Noël ainsi que de la distribution des cadeaux offert par la municipalité, du carnaval, de la kermesse de fin d'année. Ces festivités sont l'occasion de partager des moments de convivialité et de rencontrer les parents des enfants qui partagent les journées avec nos enfants.

Le second objectif est d'apporter une aide financière à l'école quand les enseignants font des projets particuliers (Sortie, voyages scolaires, investissement de jeux pour la cours de récré,...) dans la mesure des moyens de l'APE naturellement.

Jusqu'alors, l'APE avait aussi en charge le paiement du traiteur et la facturation de la cantine aux parents. Depuis mars 2020, cette compétence revient à la mairie et c'est le Trésor public qui se charge de la facturation.

Tous les parents sont membres de droit de cette association et toutes les bonnes volontés sont les bienvenues. D'autres projets pourraient être également envisagés. Nous restons à votre écoute.

Jessica LAVILLE



Cercle de l'Avenir

Notre cercle appelé « Cercle de l'Avenir » est un lieu de vie qui propose des animations afin de maintenir le lien entre les habitants et les différentes générations qui s'y côtoient et favorise la solidarité et le partage.

Le cercle de l'Avenir d'Aubiac n'est pas vraiment un « café ». C'est un espace hybride, un lieu d'échanges bienveillants, ouvert à tous. L'équipe tente d'être force de propositions, entre traditions et innovations, afin de faire vivre de manière active et participative la sociabilité au sein du village. Le cercle organise plusieurs événements comme des marches pour découvrir les divers paysages présents à Aubiac, un Ball Trap, une fête locale avec animation musicale et repas, etc...

Ouvert une fois par mois (de 15h à 20h), à partir du mois de mai et jusqu'en septembre, ce rendez-vous permet aux habitants, membres et visiteurs de passage de partager un moment, une partie de belote, et surtout de la bonne humeur ! L'association qui n'a pas de vocation commerciale est composée de membres exclusivement bénévoles. Toutes les manifestations et événements s'adressent aussi bien aux habitants de la commune qu'à ceux des territoires alentours (ou au-delà des frontières !).

Jean-Pierre LANNELUC



Comité des Fêtes

L'équipe de la Jeunesse d'Aubiac dans le contexte sanitaire actuel a été dans l'impossibilité cette année d'organiser une quelconque manifestation au sein de notre commune. Néanmoins, les membres de l'association ont pu se réunir afin de procéder à l'Assemblée Générale 2020 et élire le nouveau bureau.

Nous sommes impatients de partager avec vous de nouveaux moments festifs et conviviaux.

Prenez soin de vous.

L'assemblée Générale aura lieu début 2021
Venez nous rejoindre

Thierry GARRIGOU



Société de Chasse

Bonjour à toutes et à tous,

Notre association compte 75 membres. L'année a été compliquée pour tout le monde avec toutes ces restrictions et des arrêtés qui sont souvent pris pour des raisons financières au lieu de sanitaires.

Ceci dit j'espère vous retrouver nombreux en 2021 sous de meilleurs auspices pour redonner vie à la commune lors des diverses manifestations !

Bonne année et bonne santé à toutes et à tous !

Didier LABAT

Civisme



Le brûlage des déchets verts à l'air libre est interdit toute l'année. Valorisez vos déchets par le biais du broyage, du paillage ou du compostage.

Déchetterie de Bazas
Du Lundi au vendredi 9h 12h et 14h 17h
Le samedi 9h à 15h45.
Tel 0556254576

mail : contact@sictomsudgironde.fr
Site : www.sictomsudgironde.fr



Il est interdit de déposer des déchets au pied des conteneurs à tri sélectif sous peine de poursuites. Le site est régulièrement surveillé.

Rappel concernant les conteneurs personnels, ils doivent être déposés en bord de route le lundi soir couvercle fermé. Pour tout sac supplémentaire à rajouter sur votre conteneur, il existe des sacs oranges prépayés en mairie. N'hésitez pas à vous en procurer. Si votre conteneur n'est pas adapté à la composition de votre famille, merci de vous adresser au SICTOM qui vous l'échangera.



Conformément à l'arrêté municipal du 29 avril 1993, il est expressément interdit de laisser les chiens et les chats divaguer sur la voie publique seuls et sans maître ou gardien, ainsi que sur la propriété d'autrui.

Les propriétaires d'animaux sont tenus de prendre toutes mesures propres à éviter une gêne pour le voisinage y compris par l'usage de dispositifs dissuadant les animaux de faire du bruit de manière répétée et intempestive.



RAPPEL
Le chemin agricole est strictement réservé aux engins agricoles. Profitez de ce chemin pour vos promenades à pied ou à vélo.



Les travaux de bricolage et de jardinage réalisés par les particuliers à l'aide d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore ne peuvent être effectués que :

les jours ouvrables 8h30 12h30 14h30 19h30
les samedis 9h 12h 15h à 19h
les dimanches et jours fériés de 10h à 12h.



Pour la sécurité de tous, veuillez à respecter la vitesse sur les routes et aux abords de l'école et des abris bus

Attention, nouvelle zone à 50 km/h !!

Le STOP au niveau du monument aux morts doit être marqué par tous. Nous vous confirmons qu'il ne s'agit pas d'un « Cédez le passage »



Première réalisation régionale

C'est dans cet état d'esprit, qu'informé par Sébastien Irola d'une coupe prochaine, j'ai acquis à Aubiac le bois de Larouquey (8ha).

Composé de feuillus mélangés, bordé de la Marquette et du Galant, il est niché dans un vallon remarquable et présente des intérêts considérables en terme de biodiversité. Un inventaire et des recensements faune/flore y seront réalisés périodiquement. Quelle richesse ! chênes, charmes, aulnes, frênes, châtaigniers, peupliers grisards, houx, pins centenaires... abritent une faune remarquable. Nous y avons vu récemment le chevreuil, la grenouille agile, la grenouille verte, la salamandre et la couleuvre à collier mais aussi les cèpes... Dortoir pour les palombes, nous y avons aussi entendu le pic noir. Les naturalistes précisent que tout près de là, dans la Marquette, se trouvent les dernières écrevisses à pattes blanches de Gironde.

En conséquence, lors d'un conseil d'école, il a été décidé que guidés par un naturaliste (remercions là les enseignantes et Sébastien), les enfants de la commune compléteront leur formation en y ajoutant des émotions incomparables.

Première réalisation régionale de ce type, la réserve de Larouquey à Aubiac, sera, nous l'espérons, une expérience enrichissante suivie de beaucoup d'autres.

Afin de certifier les choses et en partenariat avec le Département (gestionnaire), va être établie une ORE (Obligation Réelle Environnementale). Sans intervention humaine, ce lieu bénéficiera de la quiétude pendant 99 ans.

Le temps presse, la protection de l'environnement ne peut attendre mais l'économie est fragile et la crise sociale guette. On demande déjà aux entreprises, à ceux qui travaillent, de changer de comportements. On est agréablement surpris de voir qu'avec la crise sanitaire, en quelques mois, télétravail et visioconférence ont réduit considérablement déplacements et pollutions. On voit aussi apparaître des processus de réduction des gaspillages et mille comportements responsables.

Mais c'est loin d'être suffisant, la transition écologique repose sur 3 axes : Institutionnels, Entreprises et Société civile, avec notamment les territoires, dépositaires de richesses naturelles extraordinaires.

La région bordelaise, particulièrement confrontée au développement anarchique de l'urbanisme, à l'artificialisation des sols et aux processus éliminatoires, il devient nécessaire de créer un réseau de réserves naturelles, un couloir vert qui limitera l'étalement urbain, sensibilisera les populations à la cause environnementale et protégera la biodiversité. Les territoires ont là un rôle fondamental à jouer.

Obligation Réelle Environnementale

L'ORE est un nouvel outil juridique créé en France pour la reconquête de la biodiversité, de la nature et des paysages (8 août 2016 article 132-3 du code de l'environnement). Elle permet aux propriétaires fonciers de faire naître sur leurs terrains des obligations durables de protection de l'environnement.

L'ORE engage le propriétaire dans des actions de maintien, conservation, gestion ou restauration.

Le contrat, dont la durée ne peut excéder 99 ans, est établi entre le propriétaire d'un bien foncier (individu ou groupement) et une collectivité publique (Institutionnel) ou une personne morale (association, fondation). Attachée au bien concerné, l'ORE s'applique à tous les propriétaires successifs du bien pendant la durée de la convention. Par acte administratif, ce contrat précise les engagements et les conditions de gestion du bien pendant la durée choisie.

Il est rassurant de noter que plus qu'une famille seule ou qu'une administration seule, l'engagement de deux partenaires, différents dans leurs apports et fonctionnements, génère une complémentarité mais aussi un contrôle croisé, bénéfiques à la vitalité et au respect du contrat sur le temps long.



La création de réserves de biodiversité pourrait être soupçonnée d'irréalisme si l'intérêt de la chose n'était récemment confirmé par un rapport du CAE (Conseil d'Analyse Economique près le Premier Ministre). Il indique que : « La valeur des services écosystémiques est souvent assimilée à la dépense que la collectivité serait prête à consentir pour disposer du service considéré », ce qui peut recouvrir différentes formes de valeur pour l'homme :

Valeur d'usage, lorsque la nature fournit des services gratuits dont le remplacement par des techniques artificielles est coûteux comme l'épuration de l'eau et la pollinisation.

Valeur d'existence, par exemple pour une espèce à laquelle le citoyen est attaché.

Valeur d'option, par exemple celle des organismes naturels susceptibles d'apporter des médicaments.

Valeur d'assurance, la diversité d'espèces sur un même lieu est essentielle dans l'adaptation aux perturbations majeures. »

Engagement de 99 ans

Ainsi avec l'ORE, le législateur nous invite à créer des réserves de biodiversité dans notre environnement proche, sur les plus petites parcelles et les zones humides. C'est peut-être la plus belle donation que nous puissions faire à nos enfants.

Le Président du Département et ses services, mais aussi Madame le Maire d'Aubiac ne s'y sont pas trompés. Remercions les pour leur engagement et leur soutien sans faille dans la réalisation de ce projet.

JE DUFFAU

Mémo

Mairie

Lundi 9h - 12h30 / 14h - 17h
Vendredi 9h - 12h / 14h30 - 18h

*Location
Salle des Fêtes*

Permanences du Maire :
Lundi 11h à 13h et Vendredi 18h à 19h30
possibilité sur RDV les autres jours à partir de 18h30

Mail :
locationsalleaubiac@gmail.com

Tel 05 56 25 29 29 Fax 05 56 25 92 80

Téléphone :
07 85 68 78 55

Mail: mairie.aubiac@orange.fr

Site internet : www.aubiac33.fr

Alertes par SMS : téléchargez gratuitement
MyCityPocket

ASSISTANTE SOCIALE

Permanences
M.D.S I de Bazas
14 Avenue de la République

Rendez-Vous
05 56 25 11 62

Personnes à mobilité
réduite
ou ayant plus de 75 ans
ou sans autonomie de déplacement
ou en insertion
ou en situation de précarité.

Nous venons vous chercher à domicile

Transport à la demande
vos déplacements
de porte à porte.
05 56 25 50 62

CONCILIATEUR DE JUSTICE

Locaux de la Mairie de Bazas
(litiges commerciaux civils et
problèmes de voisinage)

Prendre RDV au 05 56 65 06 65

NUMÉROS UTILES

Service Aide et Accompagnement à domicile
05 56 65 49 51 cias@cdcubazadais.fr

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES 05 56 25 28 81

RÉGIE SIVOM DU BAZADAIS 05 56 25 12 11

RÉGIE D'ÉLECTRICITÉ 05 56 71 04 50

S.P.A.N.C (Assainissement) 06 08 12 46 63

15

SAMU

17

Gendarmerie

18

Pompiers

112

Appel Urgence européen (portable)

NUMÉROS D'URGENCE